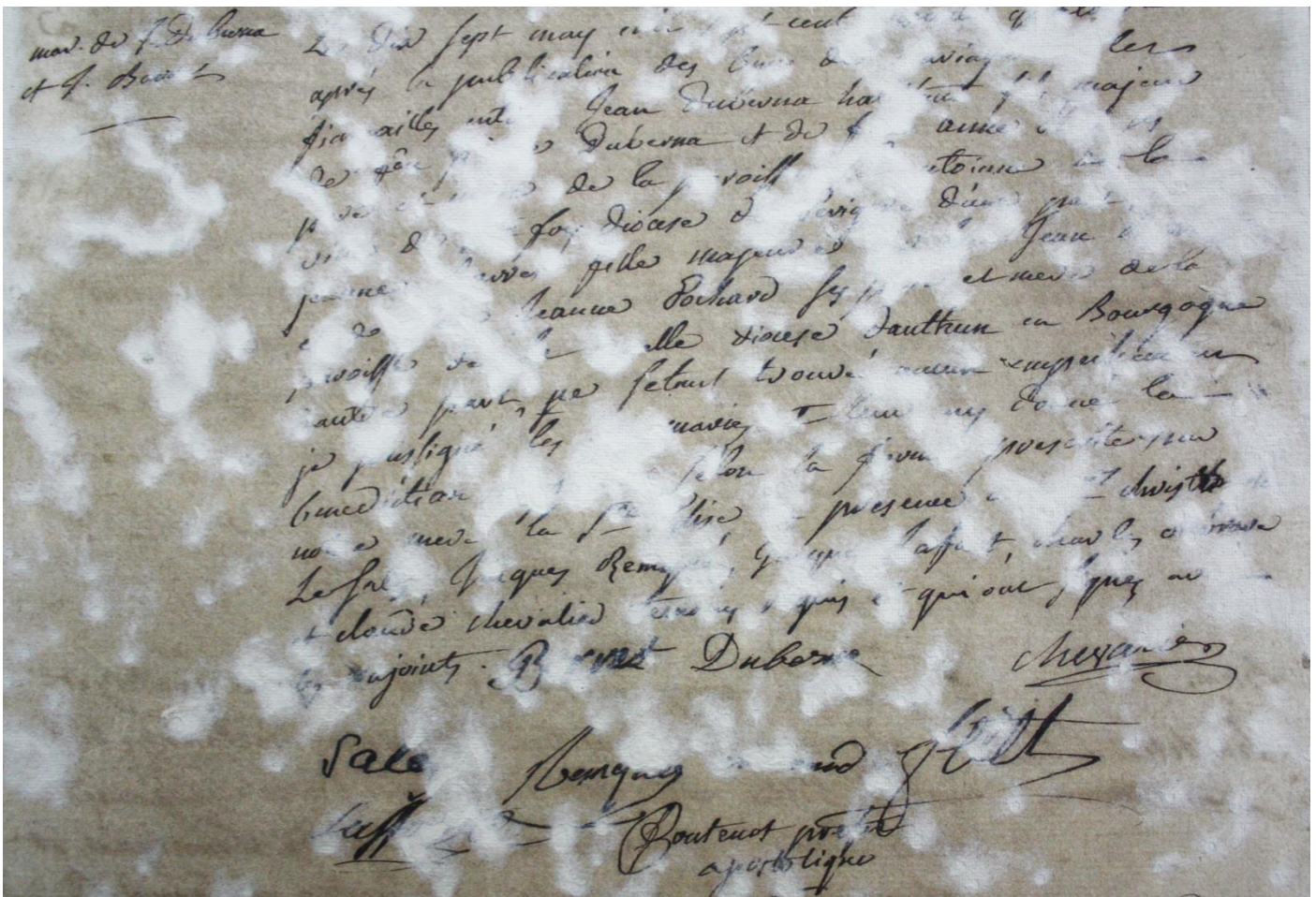


3 – 14 . Mariage de Jeanne Barret avec Jean Dubernat

le 17 mai 1774 à Port Louis (Isle de France).

- Jeanne Barret n'est plus gouvernante de Philibert Commerson qui meurt à Flacq à l'Isle de France le 13 mars 1773. Il est possible qu'elle se retrouve seule.
- L'intendant de l'île se charge de l'envoi des collections en France. Il n'y a pas d'information précisant le rôle de Jeanne Barret.



Archives Mauritius KA.61/D f°21 Port Louis. Voir aussi : <http://gw0.geneanet.org/amamaurice?lang=fr;p=jeanne;n=barret>

Acte présent dans le registre de Port-Louis , côte ARCHIMAURICE – port-Louis- BMS 1774, KA 61 - Vue N° 023

Transcription (non professionnelle) :

« Le dix sept may mil sept cent soixante quatorze après publication des bans de mariage et les fiançailles entre Jean Duberna, habitant, fils majeur de feu Pierre Duberna et de feu Anne Penon, ses père et mère, de la paroisse St Antoine de la ville de Sainte Foy, diocèse de Périgore d'une part, et Jeanne Barret fille majeure de feu Jean barret et de feu Jeanne Pochard, ses père et mère de la paroisse de la commune de La Comelle diocèse d'Authun en Bourgogne d'autre part, et tous deux de cette paroisse, ne s'étant trouvé aucun empêchement, je soussigné préfet apostolique les ay mariés et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la Sainte Eglise, en présence des Srs Christophe le Salé, Jacques Rounié, Jacques Lafond, Charles Ouvrard, et Claude Chevalier, témoins requis et qui ont signé avec les conjoints : Barret, Dubernat, Chevalier, Sales, Ronqué, Lafont, Ouvrard. ». « fecit Boutenot préfet apostolique »

Qui sont les témoins ?

Ouvrard Charles.

Il était déjà à l'Ile de France en 1769. Il y était pour s'embarquer pour Pondichéry où il débarque le 23.09.1769. pour son passage (passager n° 423), il a payé 50 livres et en tant que particulier, il a droit à une ration et demie. Il est de retour en Ile de France où il reçoit une concession de 61.1/2 toises, le 28.12.1772, sous n° 3896. (source : LC7/182 et LC9/8).

Chevalier Claude.

Il a embarqué à Lorient en même temps que Jean Dubernat le 08.04.1770 sur le Pondichéry, en tant que caporal du 2^{ième} bataillon du régiment Royal Comtois. il avait le n° 244 et Dubernat le n°253.